

BIO SANYTER HERBACÉ – THÉ VERT

MICROGEL BIO NETTOYANT BACTÉRIEN BIO DESTRUCTEUR D'ODEURS TRAITEMENTS DES ENDROITS MALODORANTS USAGE PROFESSIONNEL

BIO SANYTER est une préparation à base d'une association d'extraits végétaux odoriférants, d'agents de surfaces, de bactéries autorisées et sélectionnées de Classe 1 et de l'E F B selon la directive 2000/54/CE pour la dégradation, liquéfaction des déchets organiques pour les conduits d'évacuation des eaux usées.

Agents de surface conforme au règlement européen 648/2004 et conforme à la directive 2003/53 CE (absence de NPE).

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Etat physique	: LIQUIDE LEGEREMENT VISCOSIFIE
Masse volumique	: 1040 G/L ± 20 G/L
Réaction chimique	: PRATIQUEMENT NEUTRE
PH pur	: 8.40 ENVIRON
Tension superficielle à 1 %	: 37.3 DYNES/CM
Couleur	: BLEU LAGON / VERT
Odeur	: FRAICHEUR HERBACEE / THE VERT

PROPRIETES PRINCIPALES

- **Economique**, son emploi régulier évite la formation des dépôts malodorants obstruant les évacuations ou siphons des toilettes.
- **Pénètre, émulsifie et liquéfie les agglomérats** afin de faciliter leur écoulement et leur dégradation biologique.
- **Combat efficacement et rapidement les mauvaises odeurs**, odeurs putrides d'urine, détrit, moisi, vomissures ou odeurs provenant de petits animaux domestiques en libérant une odeur fraîche agréable active pendant plusieurs heures dans la journée.
- **Réduit les risques d'engorgement et d'obstruction** des évacuations, siphons.
- Compatible et recommandé pour les sanitaires, WC, urinoirs, raccordés sur les fosses septiques, fosses toutes eaux ou sur le circuit de collecte d'effluents urbains.
- **Renouvelle la flore bactérienne** des évacuations en supprimant la source des mauvaises odeurs.
- Constitue un **produit biologique particulièrement actif pour l'hygiène des sanitaires**
- Est utilisé dans les collectivités, écoles, hôpitaux, maisons de retraite, sanitaires publics ou des hôtels, restaurants, bars ou dans l'industrie pour le traitement régulier des sanitaires, la destruction continue des sources de mauvaises odeurs ou des dépôts obstruant les évacuations ou siphons des toilettes

MODES ET DOSES D'EMPLOI

- ◆ **Appliquer directement sur les surfaces à traiter, lors du nettoyage quotidien des locaux sanitaires ou en cours de journée en cas d'usage intensif des toilettes**

CUVETTE DE WC

- ◆ Effectuer une **courte pulvérisation uniforme** à l'intérieur et l'extérieur de la cuvette.
- ◆ Après quelques minutes, actionner la chasse d'eau afin d'ensemencer le siphon d'évacuation

URINOIRS, SIPHONS D'EVACUATION

- ◆ **Pulvériser** directement sur les surfaces à l'intérieur des urinoirs et évacuations
- ◆ A l'extérieur, sur les carrelages muraux situés en dessous des urinoirs lorsqu'ils sont imprégnés de salissures. Laisser agir et quelques minutes après, effectuer un bref rinçage.

PRODUIT DE CONFORT

ÉCOLOGIQUE

CONFORT - HYGIÈNE





Application en spray dans les urinoirs et à proximité



Application dans le réceptacle à brosse sanitaire, derrière le WC afin de détruire les mauvaises odeurs.



Application en pulvérisation directe dans les WC en début ou fin de journée.

RECOMMANDATIONS

Préparation **non soumise** à l'étiquetage de nocivité toxicité d'après directive européenne en vigueur :

- La classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite "toutes préparations" 1999/45/CE et de ses adaptations

- A aussi été prise en compte le règlement CE n°1272/2008 (CLP) et ses adaptations (Règlement (CE) n°790/2009).

Contient moins de 5% de : agents de surface non ioniques ; enzymes ; parfums.

Protéger du gel au stockage.

Conserver dans un local frais (entre +5° et 30°c.)

Ne pas laisser à la portée des enfants.

Eviter le contact avec les yeux, la peau. Se laver les mains après utilisation.

Refermer soigneusement l'emballage après chaque utilisation.

En cas de contact avec les yeux, la peau : laver à l'eau claire.

Dans le cas d'une action de désinfection des surfaces après le temps de contact nécessaire, effectuer un rinçage complet avant l'ensemencement avec le bionettoyant.

EXTRAIT CONDITIONS DE VENTE :

Assurance qualité ISO 9001

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la **date limite d'utilisation optimale conseillée (DLUOC) est de un an**. En conséquence l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

Nota Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27/03/1987 mis en vigueur au 01/01/1988.